

Image not found or type unknown



Augmentation du loyer après plusieurs années

Par **marech**, le **15/11/2009** à **15:32**

Bonjour, ma belle mère était propriétaire d'un hangar, qu'elle louait à son frère afin que celui-ci entrepose son matériel destiné à son entreprise de maçonnerie. Ma belle mère étant décédée, ses enfants ont donc hérités du hangar. Le loyer étant très bas, mon mari et mon beau-frère ont décidé d'augmenter le loyer après concertation avec le locataire, malheureusement il n'arrive pas à se mettre d'accord sur le loyer, quel moyen légal peuvent-ils avoir recours ? Le locataire a-t-il des droits sur le loyer étant donné que cela fait plusieurs années qu'il paie toujours la même somme ? Dans l'attente d'une réponse, à bientôt